

SEANCE DU 17 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six le dix-sept avril, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers

EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 10
VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 10 avril 2026

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, BOURNAT Stéphane, SUCHET David, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent

EXCUSES : BOREL Jérôme procuration à MOULY Josette, DELRIEU Agnès procuration à BOURNAT Stéphane, CHARBONNIER Nadine procuration à DURIN Sylvain, AGUES Nicolas procuration à SUCHET David, SALGUES Marie procuration à CHAMPOMIER Gilles

Secrétaire de séance : ARNAUD Florent

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 20 mars 2026.

Le Maire propose l'ajout de plusieurs points à l'ordre du jour – élection des membres de la CAO - convention pour une assistance juridique - autorisation du Maire à recourir à des agents contractuels - indemnité kilométrique forfaitaire du garde pêche.

1 APPROBATION DES CFU 2025

Le Maire n'ayant pas pris part au vote, le conseil municipal approuve le COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 (CFU) tels que présentés ci-après :

- Pour le budget communal et le budget annexe (assainissement) :

55300 - SERVANT

Exercice 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés					B2
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	-7 209,88		-625 127,44	181,68	-632 155,04
Fonctionnement	422 221,54	7 209,88	582 822,85	45 676,00	1 043 510,51
TOTAL I	415 011,66	7 209,88	-42 304,59	45 857,68	411 354,87
II - Budgets des services à caractère administratif					
55301-SERVANT LOT					
Investissement	181,68			-181,68	
Fonctionnement	45 676,00			-45 676,00	
Sous-Total	45 857,68			-45 857,68	
TOTAL II	45 857,68			-45 857,68	
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
55304-SERVANT ASST					
Investissement	11 224,63		3 899,00		15 123,63
Fonctionnement	-4 307,61		-10 085,80		-14 393,41
Sous-Total	6 917,02		-5 186,80		730,22
TOTAL III	6 917,02		-5 186,80		730,22
TOTAL I + II + III	467 786,36	7 209,88	-48 491,39		412 085,09

VOTE POUR : 15

2 – AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Budget principal :

- Report de l'excédent de clôture en section de fonctionnement de 346 865.94 €
- Reprise du déficit de clôture en section d'investissement de - 696 644.57 €
- AFFECTATION au 1068 696 644.57 €

- Intégration du Budget assainissement au budget principal :
- Report du déficit de clôture de la section de fonctionnement - 14 393.41 €
- Reprise de l'excédent de clôture de la section d'investissement 15 123.63 €

VOTE POUR : 15

3 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026

Report des taux de 2025 à savoir :

Taxe foncière sur le bâti :	34.98 %
Taxe foncière sur le non bâti :	78.34 %
Taxe d'habitation :	9.97 %

VOTE POUR : 15

4 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES

Association sportive Servantaise	1 000,00 €
Comité des Fêtes	1 000,00 €
Les p'tits loups de Servant	1 200,00 €
Amicale des Sapeurs-pompiers	500,00 €
Enfer des Combrailles	500,00 €
Club de l'Amitié	1 000,00 €
Couleurs campagne	400,00 €
Société de chasse	1 000,00 €
Dynamic club	300,00 €
Carp Team	500,00 €
Terres Vibrantes	300.00 €
Donneurs de sang ST ELOY	100.00 €
Divers	1 200.00 €
TOTAL	9 200,00 €

VOTE POUR : 15

5 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Budget principal : section de fonctionnement =	1 230 737.51 €
Section d'investissement =	3 446 109. 57€

VOTE POUR : 15

6 – ONF

Suite aux plantations réalisées sur les parcelles 1C 2U et 5U l'ONF propose des travaux de dégagement sur lesdites parcelles pour un montant de 15 760.36 € HT.

VOTE POUR : 15

7 – OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Vu le besoin prévisionnel de trésorerie de l'année 2026 et dans l'attente du versement de différentes subventions.

Considérant que les crédits de trésorerie, ne concourent pas à l'équilibre du budget mais à celui de sa trésorerie,

Le conseil municipal décide d'ouvrir un crédit de trésorerie de 800 000 Euros sur un an maximum auprès de la Caisse d'Epargne au taux de 2.99 % et 0.25% en commission de non-utilisation et 0.20 de frais de dossier

De plus, il autorise le maire à signer la convention à intervenir.

VOTE POUR : 15

8 – EMPRUNT pour les travaux en traverse

Dans le cadre du financement des travaux en traverse, Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 3 juillet 2025 la commune s'était rapproché de la Banque des Territoires pour un emprunt de 550 000 €

Il s'avère qu'un emprunt de 424 000 € serait suffisant pour lequel La banque des territoires propose un nouveau contrat au taux variable indexé sur le taux du livret A + 0.50 % sur 30 ans

VOTE POUR : 15

9 – PROJET EMILI : AVIS sur l'octroi d'une concession d'exploitation minière

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre de l'enquête publique préalable à la décision ministérielle d'octroi d'une concession minière relative à l'exploitation de lithium, d'étain, de tantale, de niobium, de tungstène, de béryllium, ainsi que de substances connexes dite 'concession de Beauvoir » déposée par la société IMERYS BEAUVOIR, il appartient en référence à l'article 23 du décret n° 2025-851 susvisé de recueillir notamment l'avis des communes concernées.

La consultation porte sur l'octroi d'une concession correspondant à la transformation du permis de recherches de Beauvoir.

VOTE POUR : 11 ABSTENTION : 2 CONTRE : 2

10 – NOMINATION D'UN REFERENT AGRICOLE pour le conseil départemental

Monsieur le Maire propose Stéphane BOURNAT comme référent agricole

VOTE POUR : 15

11 – MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS

M. le Maire propose comme suit les membres pour la commission communale des impôts

Délégués titulaires

CHARBONNIER Michel

DUBOST Jean-Luc

MATHIEU Philippe

délégués suppléants

TABARDIN Christian

GAUDEL Denis

FONCEL Jean-Christophe

DEBOUDARD Michel	ROUSSEL Vincent
DEBORBES Guy	BIDET Henri
GILOPPE Fabrice	GAZUR Gaël
TINARDON Maurice	LABONNE Nicolas
PEYNET Christophe	GREE Blandine
NIGON Didier	PETITJEAN Mickaël
LAPENDRIE Adelina	HALLUIN Magalie
Isabelle GIRAUDET	LECUISINIER Frédéric
GIRARD Alain	KALISZCZACK Benoit

VOTE POUR : 15

12– ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D' APPEL D'OFFRES (CAO)

- Dans les communes de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres comporte en plus du maire ou son représentant, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

-

Suite à la déclaration de la liste unique

M. Gilles CHAMPOMIER, Mme Josette MOULY, M. Jérôme BOREL, membres titulaires : M. Nicolas AGUES, Mme Agnès DELRIEU M. David SUCHET, membres suppléants :

Sont élus à l'unanimité

M. Gilles CHAMPOMIER, Mme Josette MOULY, M. Jérôme BOREL, membres titulaires : M. Nicolas AGUES, Mme Agnès DELRIEU M. David SUCHET, membres suppléants :

VOTE POUR : 15

13– CONVENTION D'ASSISTANCE JURIDIQUE

Monsieur le Maire expose qu'il paraît nécessaire d'avoir un conseil juridique pour régler les affaires de la commune et demande l'autorisation de signer un contrat avec le cabinet SELASU LIS, représenté par Maître Stéphane COUTAREL-HUGUES dont le siège est fixé Maison de l'Entrepreneur rue des Chazelles 63700 SAINT-ELOY-LES-MINES pour un montant forfaitaire minimum annuel de 3 000 € HT et un taux horaire de 135 € HT en cas de mission de conseil.

VOTE POUR : 15

14– AUTORISATION DU MAIRE A RECOURIR A DES CONTRACTUELS

Le conseil municipal autorise le Maire à recourir à des agents contractuels, pour assurer le remplacement d'agents titulaires ou contractuels momentanément indisponibles en raison d'un congé annuel ou de tout type de congé de maladie.

VOTE POUR : 15

15- GARDE PECHE

Le conseil municipal décide d'octroyer une indemnité kilométrique forfaitaire de 300 € à compter du 1er avril 2026 à Monsieur Claude LORIEUX dans le cadre de sa mission de garde pêche

VOTE POUR : 15

INFORMATIONS DIVERSES

- Dossier REMILA : report d'audience au 19 mai
- Monsieur le Maire fait part de toutes les lettres de félicitations reçues pour les élections
- Madame la Sous-Préfète est invitée à visiter les travaux en cours (coulée verte et boulangerie) mercredi 22 avril à 17 h
- Les travaux en toitures continuent. L'église et le cocher seront réalisées d'ici fin juin
- La terrasse de la salle des fêtes est également en cours de construction
- La phase de déconstruction de la boulangerie a débuté le lundi 2 mars 2026
- La réception des travaux de la coulée verte aura lieu lundi 20 avril à 8 h30
- Un point d'eau a été installé dans le local associatif
- GROUPAMA Un rendez-vous a eu lieu avec le nouveau conseiller des collectivités. Mise à jour des bâtiments assurés
- PLU : réunion de travail le lundi 20 avril : mise à jour des zonages
- Achat d'une armoire positive pour la salle des fêtes,
- Achat d'un nouveau karcher et d'une dameuse
- Remerciements adressés à tous ceux qui ont aidé à l'organisation de la course cycliste
- Pot d'accueil au camping organisé par Catherine : beaucoup de monde
- Installation et Election du Président de la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy : Jérôme GAUMET, 1^{ER} vice-président Sylvain DURIN,
- CCAS : réunion sur le budget vendredi 24 avril à 18 h 30
- CIAS : appel à candidature (Nathalie Ballarin s'est proposé par la suite)
- TE 63 : AG le 4 mai
- SICTOM : AG le 20 mai
- SIOULE ET MORGE : AG le 21 mai
- SMADC : AG le 27 mai
- Concert EUROPAVOX : le 25 juin à la salle des fêtes de SERVANT (groupe Lithuanien)
- Durmignat / demande aux communes d'Echassières, Moureuille et Servant de désigner deux équipes pour participer à un INTERVILLAGE : mission confiée à la commission vie associative...
- Enduro de pêche communal du 23 au 26 avril
- Il est demandé aux commissions suivantes de se réunir :
 - Fleurissement, aménagement du territoire, développement durable
 - Petit patrimoine
 - Camping

La séance est levée à 22 h50